

PENDANT LE CONFINEMENT, PRENEZ SOIN DE VOUS, NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE LOCATION

N° 1 - 27 MARS 2020

Pendant le confinement, Foncia reste à votre service

Chers clients, chères clientes,

Dans la situation exceptionnelle que nous vivons, il me semble essentiel de maintenir un lien avec chacun et chacune d'entre vous.

Si nos agences sont fermées jusqu'à nouvel ordre, notre activité à votre service demeure une de nos priorités. Bien évidemment, la santé de nos équipes, comme celle de nos clients, est notre principale préoccupation, et elle passe par le respect absolu des gestes barrières et des consignes des autorités de santé.

Nos équipes restent mobilisées. En télétravail ou sur site, leur engagement est total afin de garantir la continuité de service de votre logement, notamment pour faire face aux urgences, et pouvoir régler les dépenses courantes de fonctionnement, d'entretien, de sécurité...

Vous pouvez joindre vos contacts habituels par e-mail ou par téléphone, et vos agences via le site clients [MyFoncia.com](#).

Prenez soin de vous, nous prenons soin de votre location.

Philippe Salle
Président du groupe Foncia

LA VIE DE VOTRE LOCATION

Quelles sont les mesures de barrières individuelles et collectives pour se protéger et protéger les autres ?

Le ministère de la Santé a décrit précisément les [gestes barrières individuels](#) à suivre à la lettre pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19.

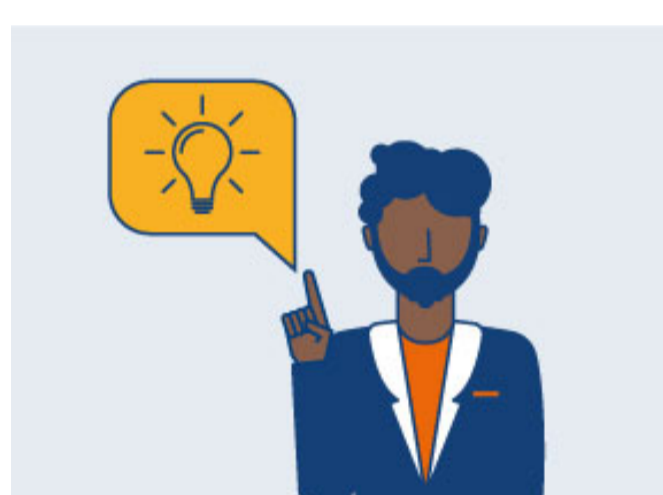


Pour en savoir plus sur les gestes barrière collectifs en communauté, lisez notre article « [Comment se protéger du coronavirus Covid-19 dans son immeuble ?](#) ».

LA QUESTION PRATIQUE

Que faire en cas d'urgence ?

Foncia a mis en place un protocole très strict qui vise à répondre au mieux et au plus vite aux demandes pour remplir notre mission tout en assurant une protection et une sécurité optimale des habitants et des prestataires de service.



Dans le contexte actuel, certaines prestations ou certains travaux indispensables à la bonne tenue du logement continuent (ex : intervention d'urgence suite à une fuite de gaz ou d'eau), et d'autres, au contraire, sont suspendus (ex : travaux non urgents...). La liste est longue, c'est pourquoi toutes nos équipes ont reçu des instructions précises pour chaque cas.

En cas d'urgence, nous vous invitons à contacter vos interlocuteurs habituels par téléphone ou par e-mail, ou via le site clients [MyFoncia.com](#). Vous pouvez également vous rendre sur [agence.foncia.com](#) pour retrouver facilement votre agence et ses coordonnées.

LES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT

Report des entrées et sorties de votre location

Vous pouvez compter sur la mobilisation de nos équipes pour assurer la continuité de la gestion de votre location. Toutefois, pour rappel, le gouvernement nous appelle à faire preuve de responsabilité collective. C'est pourquoi il nous est demandé de procéder, jusqu'à nouvel ordre, à l'annulation de :

- toutes les entrées et sorties de locataires, sauf en cas d'extrême nécessité,
- tous les états des lieux d'entrée ou de sortie, sauf en cas d'urgence.

En cas d'urgence, afin de trouver une solution ensemble, nous vous invitons à contacter vos interlocuteurs habituels chez Foncia par e-mail ou par téléphone, ou via le site clients [MyFoncia.com](#). Vous pouvez également vous rendre sur [agence.foncia.com](#) pour retrouver facilement votre agence et ses coordonnées.

FONCIA À VOTRE SERVICE

Accéder au site clients [MyFoncia.com](#) : c'est très simple !

Grâce à MyFoncia, vous pouviez déjà accéder en ligne à vos comptes, à vos informations, à vos règlements, et ce, à tout moment. N'attendez plus pour vous y connecter ! C'est évidemment gratuit, et simple d'accès.



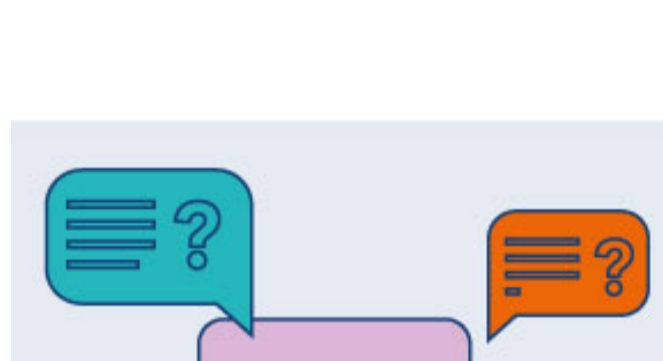
Si vous rencontrez un problème de connexion à MyFoncia, une assistance téléphonique est à votre disposition, désormais joignable du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 19 h 00.

Sur l'espace client MyFoncia, vous pouvez interagir avec votre agence, consulter vos documents, régler vos charges ou votre loyer en toute sécurité... Simplifiez-vous la vie avec [MyFoncia.com](#).

LA FAQ

Nos réponses à vos questions

Comment se connecter à MyFoncia ? Comment contacter mon agence ? Comment passer au paiement en ligne ? Retrouvez les réponses à vos principales questions sur [foncia.com](#).



RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE :



Pour toujours recevoir nos messages dans de bonnes conditions, vous pouvez ajouter info@emaling.foncia.fr à votre carnet d'adresses ou à la liste des expéditeurs autorisés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de la part de Foncia, vous pouvez vous retirer de notre liste de diffusion en cliquant sur le lien suivant : [se désabonner](#).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et au Règlement européen (UE) 2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation et de suppression des informations vous concernant, à formuler auprès de Foncia Groupe en contactant directement le délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo@foncia.com.

Merci de ne pas répondre à ce mail car il ne pourra pas être traité.